

cerfa
12814*02

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES ANNEXE AU RELEVÉ DE SOLDE

Nom de l'établissement			
N° d'identification (SIRET)		Exercice social	
Montants des créances d'impôts constatées au cours de l'exercice			
Créances non reportables et non restituables - Cf. Imprimé 2572 Fiche de calcul paragraphe II - A page 3 et II-E page 4			
I-D02	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur IS (ligne II-A02)	17	
I-D03	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur Contribution Sociale (ligne II-E02)	19	
I-D04	Réduction d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises de croissance (ligne II-A03)	47	
I-D05	Autres créances non répertoriées ci-dessus (ligne II-A04)	44	
Créances non reportables et restituables - Cf. Imprimé 2572 Fiche de calcul paragraphe II - C page 4			
I-D09	Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (joindre l'imprimé 2079-RS-SD) (ligne II-C04)	23	
I-D10	Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvre cinématographique (1) (ligne II-C05)	25	
I-D11	Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale (joindre l'imprimé 2079-P-SD) (ligne II-C06)	27	
I-D12	CI PME sur dépenses d'équipement de nouvelles technologies (joindre l'imprimé 2079-NT-SD) (ligne II-C07)	29	
I-D13	Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété (joindre l'imprimé 2078-A-SD) (ligne II-C08)	30	
I-D14	Crédit d'impôt biologique (joindre l'imprimé 2079-BIO-SD) (ligne II-C09)	45	
I-D15	Crédit d'impôt en faveur de l'emploi des réservistes (joindre l'imprimé 2079-RES-SD) (ligne II-C10)	46	
I-D16	Crédit d'impôt pour production d'œuvre phonographique (joindre l'imprimé 2079-DIS-SD) (ligne II-C11)	48	
I-D17	Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs (joindre l'imprimé 2079-MR-SD) (ligne II-C12)	52	
I-D18	Crédit d'impôt en faveur des droits et formats audiovisuels (joindre l'imprimé 2079-DA-SD) (ligne II-C13)	53	
I-D19	Crédit d'impôt en faveur de la formation à l'épargne salariale (joindre l'imprimé 2079-FS-SD) (ligne II-C14)	54	
I-D20	Crédit d'impôt en faveur des débiteurs de tabac (joindre l'imprimé 2079-ADT-SD) (ligne II-C15)	55	
I-D21	Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (joindre l'imprimé 2079-ART-SD) (ligne II-C16)	56	
I-D22	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus (ligne II-C18)	49	
Créances reportables - Cf. Imprimé 2572 Fiche de calcul paragraphe II - B page 3			
I-D26	Crédit d'impôt en faveur des sociétés créées dans une ZIP région NORD-PAS-DE-CALAIS (ligne II-B08)	32	
I-D27	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE (joindre l'imprimé 2069-D-SD) (ligne II-B09)	33	
I-D28	Nouvelles créances non répertoriées ci-dessus (ligne II-B28)	50	

(1) joindre l'imprimé spécifique à chaque type d'œuvre (cf. NOTICE 2572-NOT page 3)

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.